

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique et solidaire

Arrêté du 04 JUL. 2018
portant nomination au conseil d'administration de
l'établissement public du Marais poitevin
NOR : TREL1817882A

Le ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 213-12-1 et de R. 213-49-9 à R. 213-49-16 ;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2017 portant renouvellement du conseil d'administration de l'établissement public du Marais poitevin ;

Vu la désignation effectuée par le Comité régional de la conchyliculture ;

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'administration de l'établissement public du Marais poitevin en qualité des représentants des Comités de la conchyliculture mentionnés au 3° du I de l'article R. 213-49-9 du code de l'environnement :

Comité de la conchyliculture de la région Pays-de-la-Loire
M. Yannick MARIONNEAU en remplacement de M. Jacques SOURBIER

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **04 JUIL. 2018**

Pour le ministre et par délégation :

La chargée de la sous-direction de l'animation territoriale
et de l'appui aux politiques de protection et de
restauration des écosystèmes

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned above the name of the signatory.

Florence CLERMONT-BROUILLET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique et solidaire

Arrêté du 04 JUIL. 2018

**portant nomination au conseil d'administration de
l'établissement public du Marais poitevin**

NOR : TREL1817882A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, en date
du **04 JUIL. 2018**,

est nommé membre du conseil d'administration de l'établissement public du Marais poitevin en
qualité des représentants des Comités de la conchyliculture mentionnés au 3° du I de l'article
R. 213-49-9 du code de l'environnement :

Comité de la conchyliculture de la région Pays-de-la-Loire

M. Yannick MARIONNEAU en remplacement de M. Jacques SOURBIER